



## Modalités d'inscription

L'inscription à la bibliothèque est gratuite.

Pour vous inscrire, vous devez vous présenter à la bibliothèque. Il vous faudra :

- Présenter une pièce d'identité,
- Présenter un justificatif de domicile,
- Remplir une fiche d'inscription,

Une carte d'adhérent vous sera remise. Elle est gratuite et n'a pas de limite de validité.

En cas de perte, pour son renouvellement, il vous sera demandé une participation de 5€ (fixée par délibération du conseil municipal).

L'inscription est obligatoire pour emprunter à domicile les livres et documents et pour accéder à internet. L'utilisateur peut emprunter 3 livres (dont revues et bandes dessinées), pour une durée de 3 semaines maximum.

L'inscription des enfants de moins de 14 ans se fera en présence d'un responsable légal.

♦**Attention!** Toute adhésion sera supprimée, si le lecteur ne fréquente pas au moins une fois dans l'année la bibliothèque. Dans ce cas la carte devra être restituée.